

Aperçu de la nouvelle formation fondamentale professionnelle pour les métiers du froid

- **Monteur frigoriste CFC (certificat fédéral de capacité)**
- **Aide monteur frigoriste AFP (attestation fédérale de formation professionnelle)**
- **Planificateur en froid CFC**

1. Pourquoi y a-t-il une nouvelle « formation fondamentale professionnelle » ?

Toutes les professions doivent, sur la base de la nouvelle loi sur la formation professionnelle (LFPr), analyser et adapter leur formation au vue des objectifs suivants:

- Adaptation à l'évolution dans le monde professionnel et de travail
- Offrir des nouvelles dispositions, différentes de la formation professionnelle actuelle (en particulier la formation AFP)
- Encourager les passages dans le système de formation professionnelle
- Transfert de plus de responsabilités aux acteurs sur le terrain (en particulier à l'Omt, organisation du monde de travail)
- Coopération améliorée entre les trois lieux d'apprentissage : entreprise, centre de formation professionnelle et cours d'introduction CIE

2. Quelles sont les nouvelles notions?

Jusqu'ici...

Apprenti/apprentie
Maître d'apprentissage
École professionnelle
Règlement
Association professionnelle
Cours d'introduction
Examen de fin d'apprentissage

Nouveau...

Apprenants
Responsable de formation professionnelle
Centre de formation professionnelle
Ordonnance sur la formation fondamentale professionnelle
Organisation du monde du travail (Omt)
Cours interentreprises
Procédure de qualification
CFC = Certificat fédéral de capacité
AFP = Attestation fédérale de formation professionnelle

3. Quelle est la situation actuelle ?

1. Monteur frigoriste CFC

La formation courante du monteur frigoriste est basée sur le règlement de 2003. Ce contenu est fortement orienté, depuis le début, vers le froid commercial. Le règlement de formation ne tient toutefois pas compte de la formation dans le froid industriel, la climatisation et les pompes à chaleur. Le nouveau plan de formation doit prendre en compte ces variantes.

Par conséquent, il y aura une formation pour monteur frigoriste avec quatre priorités :

- Installations frigorifiques commerciales
- Installations frigorifiques industrielles
- Pompes à chaleur
- Installations de climatisation

Les priorités sont données à la formation dans les entreprises et les procédures de qualité avec un travail pratique individuel (examen) mieux harmonisé avec les activités de l'entreprise formatrice.

2. Aide monteur frigoriste AFP

Des raisons économiques et sociales sont à la base de la nouvelle formation fondamentale d'aide monteur frigoriste AFP. La formation dure 2 ans et se termine avec une attestation fédérale de formation professionnelle.

Cette formation est prévue pour les jeunes qui cherchent une activité professionnelle plus simple, et plus pratique. Les exigences scolaires sont moins élevées dans cette formation.

Un aide monteur frigoriste AFP doit pouvoir installer, à la fin de la formation fondamentale, des circuits de conduites frigorifiques ainsi que les composantes pour des systèmes frigorifiques, moyennant instructions données. Le passage vers la formation fondamentale en apprentissage de quatre ans est en principe possible.

3. Planificateur en froid CFC

La formation du planificateur en technique du bâtiment spécialisation réfrigération, auparavant pensé en formation commune avec les différentes professions du bâtiment, n'a pas donné satisfaction dans tous les secteurs. La nouvelle formation fondamentale autonome du planificateur en froid CFC contiendra les adaptations suivantes :

- Les planificateurs en froid CFC participent aux cours de formation professionnelle pendant la 1^{ère} et la 2^{ème} année avec les monteurs frigoristes CFC.
- Les cours de 3^{ème} et 4^{ème} années de formation professionnelle des planificateurs en froid CFC sont donnés dans la même classe que les monteurs, mais avec un programme spécifiquement adapté.

L'instruction reçue aux cours de formation professionnelle satisfait ainsi aux besoins des apprenants et des entreprises formatrices.

4. Comment les cours interentreprises seront-ils développés?

Les cours interentreprises pour les monteurs frigoristes CFC seront organisés sur la base des cours d'introduction précédents et augmentés d'environ 4 jours. L'hydraulique et les techniques de réglage seront incluses dans ces cours.

Les aides monteurs frigoristes AFP participent aux mêmes cours interentreprises de la 1^{ère} et la 2^{ème} année des monteurs frigoristes CFC.

Association Suisse du Froid

c/o Centre Patronal Vaudois CP 1215
021 796 33 00 Mobile 079 600 39 08
Site internet www.asf-froid.ch

Section Romande

1001 Lausanne
Fax 021 796 33 11
E-mail info@asf-froid

5. Cours de formation professionnels ?

Comme par le passé, un jour par semaine de formation professionnelle est prévue.

6. Quelle forme pour les procédures de qualification (examen de fin d'apprentissage) ?

Les monteurs frigoristes CFC auront une première procédure partielle pratique de qualification à la fin de la 2^{ème} année d'apprentissage, qui comprendra le montage des systèmes de conduites frigorifiques et l'assemblage de composants.

A la fin de l'apprentissage la procédure de qualification pratique individuelle aura lieu dans l'entreprise de l'apprenant.

La procédure de qualification partielle pratique de montage de systèmes de conduites frigorifiques et de l'assemblage de composants du monteur frigoriste CFC sert de base pour la procédure de qualification de l'aide monteur frigoriste AFP.

La procédure de qualification avec un travail pratique individuel pour les planificateurs en froid CFC est organisée dans le cadre précédent.